



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 18 h.

Date de la convocation : le mercredi 18 janvier 2023.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. RÉGIME DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS – FIXATION ET RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE.**
- 2. INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS - MAJORATION DES INDEMNITÉS VOTÉES.**
- 3. FRAIS DE REPRÉSENTATION A MONSIEUR LE MAIRE – ATTRIBUTION.**

*** SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :**

- 4. « SIVOM » (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple - Chenil) BORMES LA LONDE/LE LAVANDOU - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 5. « SIVAAD » (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 6. GROUPEMENT DE COMMANDES DU SIVAAD - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 7. « SCLV » (Syndicat des Communes du Littoral Varois) - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.**
- 8. SYMIELECVAR (Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var) - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 9. « SIAECRET » (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon) - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**
- 10.« SICTIAM » (Syndicat d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée) - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS .**

*** ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS :**

11. « CAO » (Commission d'Appel d'Offres) - ÉLECTION DES MEMBRES .
12. COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES – CRÉATION.
- 13.COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES - ÉLECTION DES MEMBRES.
14. COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) - ÉLECTION DES MEMBRES .
- 15.« CDE » (Caisse des Écoles) – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES.
16. « CDE » (Caisse des Écoles) – ÉLECTION DES MEMBRES .
- 17.« C.C.A.S » (Centre Communal d'Action Sociale) - FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
18. « C.C.A.S » (Centre Communal d'Action Sociale) – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.
19. COLLÈGE DE LA LONDE - DÉSIGNATION DES MEMBRES.
- 20.COMITÉ DE JUMELAGE DE WALLUF - INFORMATION.
- 21.COMITÉ DE JUMELAGE DE GALBIATE - INFORMATION.
22. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - DÉSIGNATION DE LA LISTE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.
- 23.CORRESPONDANT DÉFENSE – DÉSIGNATION.
- 24.COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉRODROME DE HYÈRES - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT.
- 25.VAR HABITAT -DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.
- 26.ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DU VAR - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS.
27. ENVIRONNEMENT TOURISME - CHARTE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES BANQUETTES DE POSIDONIES SUR LES PLAGES – ADOPTION.
- 28.CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES A L'ÉCOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE.
- 29.TRANSFERTS ET REPRISES DE COMPÉTENCES OPTIONNELLES DES COMMUNES DE BARGEMON, CAVALAIRE SUR MER, CUERS, LA FARLEDE, FLASSANS SUR ISSOLE MONTAOUX, TAVERNES ET VINON SUR VERDON – APPROBATION.

30. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.

Le projet de délibération est joint en annexe. Ces documents sont consultables au Bureau n° 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part au Secrétariat Général de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II - FINANCES – BUDGETS :

31. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – CAF - AUTORISATION DE SIGNATURE.

32. PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT - SUPPRESSION.

33. CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT ET A L'ENTRETIEN DU BALISAGE DES PORTS DE MIRAMAR ET MARAVENNE – AUTORISATION DE SIGNATURE.

III – RESSOURCES HUMAINES :

34. COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMUN DE LA COMMUNE, DU C.C.A.S ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » (CST) AVEC FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT) – INFORMATION.

35. EMPLOI PERMANENT- CRÉATION.

36. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

37. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

IV - QUESTIONS DIVERSES :